



HAL
open science

Retourner de son gré dans un contexte d'instabilité : Quel est le rôle de la situation familiale pour la durabilité du retour en RDC ?

Josué Mbolipay Begu, Marie-Laurence Flahaux, Jocelyn Usatu Nappa

► To cite this version:

Josué Mbolipay Begu, Marie-Laurence Flahaux, Jocelyn Usatu Nappa. Retourner de son gré dans un contexte d'instabilité : Quel est le rôle de la situation familiale pour la durabilité du retour en RDC ?. *African Diaspora*, 2022, 14 (1), pp.13-34. 10.1163/18725465-bja10024 . hal-04138111

HAL Id: hal-04138111

<https://hal.science/hal-04138111v1>

Submitted on 22 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Retourner de son gré dans un contexte d'instabilité :

Quel est le rôle de la situation familiale pour la durabilité du retour en RDC ?

Introduction

Il y a un consensus, dans la littérature scientifique, sur le fait que le retour ne doit pas être considéré comme la phase finale du cycle migratoire (King 2000). Les migrants, après leur retour, peuvent quitter à nouveau leur pays d'origine et repartir à l'étranger (Jeffery et Murison 2011). De nombreux travaux indiquent que les retours forcés donnent souvent lieu à une intention de nouveau départ (Chappart 2008 ; Schuster & Majidi, 2015 ; Golash-Boza, 2014 ; Flahaux, 2017 ; Kleist 2020), tandis que les retours qui ont lieu de plein gré sont davantage associés à des retours permanents (de Haas et Fokkema 2010a). L'explication résiderait dans la préparation du retour, nécessaire pour une réinsertion durable. Comme l'explique J.-P. Cassarino (2004 ; 2008) à travers son cadre conceptuel visant à mieux comprendre le déroulement des retours au pays, cette préparation serait absente ou insuffisante dans le cas des retours forcés et optimale lorsque la décision de retourner a été prise délibérément. Le critère de la permanence du retour n'est pourtant pas suffisant pour évaluer le bon déroulement de la réinsertion (Black et Gent 2006) et il ne doit pas servir d'indicateur dans ce sens (Lietaert et Kuschminder 2021). La volonté de repartir ou de rester au pays après le retour n'a pas fait l'objet de recherches approfondies pour les migrants qui sont retournés de leur gré et qui ne regrettent pas cette décision. Cet article s'y intéresse en examinant le cas des migrants qui ont décidé de se réinstaller à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC).

Parmi les nombreux facteurs qui peuvent influencer la réinsertion des migrants de retour (Flahaux, 2013 ; Koser et Kuschminder 2015), l'environnement social peut avoir un impact important, notamment à travers les relations avec l'entourage proche et moins proche (Lietaert et Kuschminder 2021 ; Van Meeteren et al., 2014 ; Markowitz et Stefansson 2004). La théorie du réseau social souligne l'importance des liens sociaux et familiaux pour contrer les risques auxquels les migrants de retour peuvent être confrontés (Massey et al. 1993). Le fait de retrouver les membres de leur famille — proche ou élargie — peut générer une grande joie (de Haas et Fokkema 2010a) ; la famille peut leur apporter un réel soutien, mais elle peut aussi compromettre leur réinsertion par les demandes récurrentes qu'elle leur adresse (Sinatti 2011). La théorie transnationaliste, elle, insiste sur les liens qu'ils entretiennent avec l'ancien pays de destination et qui peuvent aussi faciliter ou compliquer la réinsertion (Carling & Erdal, 2014 ; Golash-Boza 2014). Si le rôle de la famille au sens large a été analysé, la situation familiale des migrants de retour a été moins étudiée, alors que son rôle peut être particulièrement important. S'intéresser à la situation familiale des migrants de retour peut contribuer à comprendre plus finement leur trajectoire et les stratégies qu'ils mettent en place avant et après leur retour. La situation familiale des individus fait référence à leur statut de célibataire, concubin, marié, veuf, séparé ou divorcé, et au lieu où vivent leur conjoint(e) et/ou leur(s) enfant(s). La situation familiale ne réfère donc pas ici à la famille élargie, mais à leur situation concernant la famille nucléaire. Ce choix est justifié par la théorie de sympathie entre les proches décrite par Bergstrom (1996) selon laquelle les relations entre parents et enfants sont les plus fortes, suivies de celles avec les frères et sœurs, les grands-parents, les oncles et tantes, et les amis proches (Bergstrom 1996). Cette justification a du sens dans le contexte kinois, où on assiste depuis longtemps à une nucléarisation des familles (Ngondo 1996). Cet article vise à analyser comment la situation

familiale des individus influence le fait qu'ils considèrent leur retour comme temporaire ou durable, avec l'idée que cela pourrait contribuer à comprendre les stratégies familiales et migratoires des migrants de retour et de leurs familles.

Le contexte dans le pays d'origine joue un rôle déterminant sur le vécu après le retour. Dans la lignée de la théorie structuraliste selon laquelle les actions des individus sont déterminées par des structures relevant de l'organisation sociale, indépendantes de leur volonté, qui influencent et limitent leurs choix et les opportunités qui se présentent à eux (Lévi-Strauss 1958), le contexte dans le pays d'origine peut se présenter comme un obstacle pour la réinsertion (Cerese 1974). Un contexte incertain dans le pays d'origine peut avoir des conséquences sur la vie et la constitution des familles bien avant le retour, mais peut aussi avoir des répercussions sur les configurations familiales lors du retour. Le contexte peut façonner les logiques migratoires et familiales qui se développent au fil du temps. Cet article se base sur le cas des migrants de retour en RDC, un pays qui a connu des crises politiques et économiques importantes depuis son indépendance, ce qui a donné lieu à des transformations importantes sur le plan social, familial, et migratoire. En s'intéressant aux projets migratoires des migrants congolais qui ont fait le choix de retourner, cet article se penche sur ce que la détérioration d'un contexte peut avoir comme conséquences au niveau des stratégies migratoires et familiales que développent les individus.

L'évolution du contexte à Kinshasa

Une histoire politique mouvementée

L'histoire politique de la République démocratique du Congo est parsemée des troubles et crises permanentes (Nziem et al., 1998). Tout part des émeutes à Kinshasa du 4 janvier 1959 provoquées par l'annulation d'un meeting de l'ABAKO, un parti politique réclamant l'indépendance du pays. Plusieurs pertes en vies humaines et matérielles sont enregistrées durant cet épisode (Nziem, Obenga, et Salmon 1998). Le 30 juin 1960, la République démocratique du Congo obtient son indépendance. Après l'indépendance, un profond désaccord et une guerre d'ego entre Lumumba et Kasa-Vubu, respectivement Premier ministre et Premier président de la République, entraîne une crise interinstitutionnelle. Cette crise s'est accentuée avec l'assassinat de Lumumba, le 16 janvier 1961. En 1965, Mobutu prend le pouvoir par un coup d'État militaire à partir de Kinshasa. Il s'autoproclame président et règne pendant 32 ans sous une véritable dictature et cumule à certains moments les fonctions de Premier ministre et de chef de l'armée. A cette époque, le Congo devient le Zaïre et retrouve une certaine stabilité. Le régime se distingue cependant par la torture des opposants politiques et par l'instauration de MPR (Mouvement populaire de la Révolution), le parti État. Entre 1977 et 1978, il fait face à plus d'une rébellion qu'il a neutralisée grâce à sa diplomatie agissante avec la France et la Belgique. À la fin de la Guerre froide en 1989, le régime de Mobutu perd la plupart de ses soutiens occidentaux, la légitimité et la légalité de son pouvoir. Ainsi, des manifestations, des grèves, des marches de protestation agitent Kinshasa et d'autres centres urbains. Les pillages de 1991 et 1993 aggravent l'instabilité politique à Kinshasa (Nziem 1998).

En 1994, le génocide au Rwanda redonne une crédibilité internationale à Mobutu, lorsqu'il accepte d'accueillir en Ituri (région située à l'Est) les réfugiés fuyant le Rwanda. Quelques années plus tard, terrassé par sa maladie et abandonné par l'armée, Mobutu laisse le pouvoir en 1997 au profit l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), mouvement mené par Laurent-Désiré Kabila et soutenu par le Rwanda, l'Ouganda et l'Angola. Laurent-Désiré Kabila s'autoproclame président (Mantuba & Mabiala, 2009 ; Nziem, 1998), rebaptise le pays « République démocratique du Congo » et instaure à son tour sa dictature. Il supprime le multipartisme et met en place une nouvelle constitution qui le place à la tête des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. La concentration du pouvoir sans partage avec ses alliés rwandais et burundais poussent ces derniers à lui déclarer la guerre. Plusieurs rébellions naissent sur toute l'étendue du territoire. Il est assassiné en 2001 et est remplacé par son fils Joseph Kabila. Face à une instabilité grandissante, Joseph Kabila accepte de co-gérer le pays avec les belligérants sous la formule 1 + 4 — (un président et 4 vice-présidents) pendant la transition (Braeckman 2001). Il règne pendant 18 ans et participe à la toute première alternance pacifique du pouvoir à l'issue des élections de 2018. L'élection de Félix Tshisekedi, devenu Président en 2019, est controversée. Elle donne néanmoins lieu à un apaisement sur le plan politique à Kinshasa. Le pays connaît une relative accalmie en dépit de couches d'insécurité persistantes dans la partie nord-est du pays (Hoebeke 2021).

Une détérioration des conditions de vie pour les populations

Sur le plan économique, le pays a hérité, après l'indépendance et jusqu'au début des années 1970, d'une économie prospère (Ministère du Plan 2014). Ensuite, la situation économique s'est dégradée durant plus de trois décennies par des crises profondes caractérisées par une forte baisse de la production, des recettes budgétaires et des

investissements (Ministère du Plan 2014). Cette situation couplée à une forte croissance démographique n'a fait qu'aggraver la paupérisation de la grande majorité de la population congolaise qui s'est traduite, entre autres, par un accès de plus en plus difficile aux services sociaux de base, notamment à l'eau, à l'électricité, aux soins de santé et à la scolarisation des enfants (Rubbers, 2006 ; Ministère du Plan, 2014). La politique de zairianisation semble avoir joué un rôle crucial dans cette évolution : en 1973, dans l'optique de débarrasser l'économie zaïroise des influences extérieures, Mobutu prend la décision de nationaliser la plupart des entreprises détenues par des étrangers (Moreau 2010). Ces entreprises sont d'abord gérées par l'État ou des organismes étatiques, puis par des proches du Président (membres de sa famille ou fidèles soutiens politiques). L'ignorance et le laisser-aller des nouveaux propriétaires entraînent la faillite rapide de la plupart de ces entreprises (de Villers, 2013 ; Moreau, 2010).

En 1975, alors que l'économie congolaise se base de plus en plus sur les matières premières, les effets conjugués de l'effondrement du cours du cuivre et du choc pétrolier sur le plan mondial contribuent à la détérioration du tissu économique du pays (Rubbers 2006). À partir de 1985, le ralentissement de la croissance fait place à une récession profonde marquée par un recul du PIB (Diata 1989). Le Programme d'Ajustement Structurel « 1985-1987 » est mis en place, piloté par le FMI (Kalala et Mbiye 2005). Ce programme a notamment pour objectif la compression des dépenses publiques et l'amélioration des ressources de l'État, mais il s'avère que les sommes consacrées au remboursement de la dette représentent environ 70 % des dépenses courantes de l'État. Il s'en suit un désengagement de l'État des secteurs sociaux et la dégradation des conditions sociales de population (Braeckman 2009).

Les années 1990 se caractérisent par une rupture brutale avec les institutions internationales financières, dont le FMI. Ainsi, le pays se trouve privé de toute assistance

extérieure (Braeckman, 2009). De ce fait, le PIB chute fortement, l'inflation augmente et la monnaie se dévalue (Peemans 1998). Cette situation ne s'améliore guère avec l'arrivée de Laurent-Désiré Kabila au pouvoir et jusqu'à son assassinat. Il faut attendre la normalisation progressive du contexte socio-économique et la mise en place des institutions républicaines à partir de 2003 sous Joseph Kabila pour espérer des lendemains meilleurs (Ministère du Plan, 2014). Les indicateurs macro-économiques révèlent une croissance jusqu'en 2019 malgré la crise financière mondiale, grâce notamment à la vitalité du secteur minier (Kuma 2020). Cependant, ces performances ne contribuent guère à réduire la pauvreté et le chômage. En 2020, l'économie congolaise a été bousculée à nouveau par la pandémie de Covid-19, touchant la grande partie de la population qui vit du secteur informel (Umba et al., 2020 ; Kaghoma et al., 2021).

La ville de Kinshasa, siège des institutions en RDC, a donc subi de plein fouet l'instabilité politique et économique sous toutes ses formes et de façon permanente depuis son indépendance. Elle a été touchée par la dégradation des conditions de vie des populations en termes d'emploi et d'accès aux services sociaux de base. Comme cela est expliqué plus loin, le contexte de crise quasi permanente depuis des décennies à Kinshasa est un facteur important qui explique les départs importants de la population vers l'étranger et le fait que le retour est un challenge.

Des transformations familiales

Le contexte social de Kinshasa est profondément lié à l'histoire de la ville (Nappa 2017). À l'origine, le pouvoir colonial en place à Kinshasa disperse la population autochtone et met en place une politique de population afin que Kinshasa regroupe des individus issus de toutes les ethnies du Congo belge, dans le but de décourager tout regroupement ethnique (Comhaire-Sylvain, 1968). La main-d'œuvre migrante, dont le séjour est strictement

contrôlé, vient peupler la ville. Selon De Saint Moulin (1971), la politique de peuplement dans l'histoire de la ville de Kinshasa marque le début d'une transformation sociale marquante, à la faveur de l'émergence d'un mode de vie de moins en moins communautaire pour sa population.

Avec l'indépendance du pays, la fin du système administratif de contrôle de la migration et la détérioration du circuit économique en milieu rural, on assiste à une augmentation de l'immigration dans la ville (Lututala 1987). De nombreuses familles s'y installent, mais, petit à petit, les normes familiales s'effritent au sein des différentes ethnies. Les exigences de la modernité, notamment avec la mise en place du système salarial, entrent en conflit avec le fonctionnement traditionnel de la famille (élargie). La solidarité clanique autour du groupement familial cède la place à une organisation plus verticale s'appuyant sur un noyau familial nucléaire (Ngondo, 1996).

Ensuite, l'évolution du contexte politique et économique décrit ci-dessus a contribué à la détérioration des conditions économiques et laissé des marques profondes sur la population de Kinshasa (Shapiro et Tambashe 2003). À côté de la nucléarisation des familles, la détérioration du contexte et les normes sociales qui évoluent ont aussi un impact sur les pratiques sociales des populations kinoises.

Migrations et famille dans l'histoire des migrations congolaises

Au début de la migration internationale congolaise, dans les années 1960, la Belgique, ancienne puissance coloniale, est le principal pays de destination à l'extérieur de l'Afrique (Flahaux, Beauchemin, et Schoumaker 2013). À cette époque, les migrations de retour sont fréquentes (Schoonvaere 2010). Après l'obtention d'un diplôme en Belgique, les étudiants qui retournent se voient offrir un emploi de cadre, un bon salaire et des conditions de vie

favorables en RDC (Schutter 2011). Au début de la décennie 1990, avec l'instabilité politique et la dégradation des conditions de vie des populations consécutives aux guerres, pillages et prise de pouvoir de l'AFDL en 1997, les départs pour l'étranger s'intensifient, les migrations congolaises se féminisent, et les réunifications familiales ainsi que les naturalisations augmentent (Flahaux, Beauchemin, et Schoumaker 2013 ; Vause, Toma et Richou, 2015).

Les familles transnationales, qui sont dispersées entre pays d'origine et pays de destination, deviennent de plus en plus nombreuses au sein de la communauté des migrants congolais en Europe (Beauchemin et al. 2015). Un peu moins de trois unions sur quatre sont transnationales durant toute la période où l'un des conjoints est en Europe. La réunification des couples est lente. Il faut attendre 5 ans pour observer le quart d'union qui se réunifie en Europe (Nappa, 2017). Les couples mariés avant d'être séparés par la distance sont ceux qui ont le plus de chance de se réunifier en Europe (Beauchemin et al. 2015 ; González-Ferrer, Baizán et Beauchemin, 2012). Dans 80 % des cas, lorsque la réunification a lieu, c'est l'homme qui fait venir sa famille (Nappa, 2017).

Le contexte instable du pays a engendré, avec le temps, une méfiance de la part de migrants et leur famille par rapport au retour. Les raisons économiques étant au cœur de la migration, le départ d'un ou de plusieurs membres de famille de Kinshasa vers l'Europe sert d'assurance-revenu pour plusieurs familles (Mangalu 2011). Dans cette perspective, les migrants ne rentrent au pays que si les conditions socio-économiques et politiques leur sont favorables, ou s'ils anticipent que leurs chances de bien s'y réintégrer sont élevées (Flahaux 2021). Les familles congolaises encouragent les migrants à rester à tout prix à l'étranger et à y trouver un emploi, quel qu'il soit, de façon à pourvoir aux besoins financiers des parents restés en RDC (Flahaux 2013 ; Bongo-Pasi et Tsakala, 2004). Dans les faits, comme les résultats des enquêtes *Migrations entre l'Afrique et l'Europe* (MAFÉ) le montrent, les retours

sont devenus peu fréquents. En particulier, les Congolais qui sont en situation irrégulière en Europe ne retournent que très rarement (Flahaux 2015). Les retours à Kinshasa se font d'abord pour des raisons professionnelles, puis pour des raisons familiales (Flahaux 2013).

Objectifs, données et méthode

Cet article vient compléter les recherches sur le devenir des migrants après leur retour, en s'intéressant aux projets migratoires de ceux qui sont retournés de leur gré à Kinshasa, capitale d'un pays marqué par une instabilité sur le plan politique et économique. Son objectif est d'analyser les intentions de durabilité du retour en fonction de la situation familiale des individus. De cette façon, nous souhaitons mieux comprendre ce qui façonne les stratégies des migrants de retour sur le plan familial et migratoire, qui s'inscrivent dans le contexte instable du pays d'origine.

S'inscrivant dans une recherche plus large sur l'articulation des trajectoires migratoires et familiales des Congolais, cet article se base sur des entretiens réalisés à Kinshasa entre septembre 2018 et juillet 2019 auprès de migrants qui y sont retournés de leur gré, après avoir vécu au moins une année en dehors de l'Afrique. Après des entretiens pilotes menés par nos soins, nous avons donné une formation approfondie à une équipe de quatre enquêteurs congolais, ayant tous une formation en sciences sociales. Ces enquêteurs, que nous avons suivis de près pendant toute l'enquête qualitative, ont été chargés de trouver des répondants aux profils divers via du bouche-à-oreille (et dans une moindre mesure par « boule de neige ») et de réaliser des entretiens. L'objectif des entretiens était de recueillir des informations sur les trajectoires de vie et les aspirations — en particulier sur le plan migratoire et familial — des migrants congolais revenus volontairement à Kinshasa au cours

des dix dernières années. Une attention particulière a consisté à enquêter des migrants aux situations familiales diverses.

Nos analyses se basent sur 22 entretiens réalisés avec les migrants de retour, dont 18 hommes et quatre femmes (celles-ci sont moins susceptibles de retourner et ont été plus difficiles à trouver). Tous ces répondants ont étudié au niveau de l'enseignement supérieur et étaient âgés en moyenne de 45 ans au moment des entretiens. Cela indique qu'il s'agit d'individus avec un niveau d'éducation élevé et qui sont retournés spontanément dans un cadre qui n'est pas celui de la retraite. En moyenne, les migrants sont de retour à Kinshasa depuis trois années et ont vécu 11 années à l'étranger, en dehors de l'Afrique, dans les pays suivants : Belgique, France, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Suisse, Ukraine, États-Unis, Canada, Chine, Inde et Russie. Parmi les enquêtés, sept sont célibataires au moment du retour (et quatre le sont toujours au moment de l'enquête), deux sont en union, mais pas encore mariés, 11 sont mariés, et deux sont divorcés ou séparés (dont un est de nouveau en union au moment de l'enquête). Ce corpus d'entretiens reflète l'importance des familles transnationales. En effet, sur les 18 migrants de retour qui sont en couple au moment de l'enquête, 10 vivent avec leur conjoint, mais pour huit d'entre eux, leur époux-se ou partenaire vit à l'étranger. Aussi, parmi ces 18 migrants, 11 ont des enfants, mais trois seulement vivent avec leurs enfants à Kinshasa, les enfants des huit autres étant restés à l'étranger.

Après avoir anonymisé tous les noms des répondants, nous avons procédé à une analyse thématique des entretiens. Dans le but de mieux comprendre le devenir des migrants après leur retour à travers les stratégies migratoires et familiales qu'ils mettent en œuvre, cette analyse thématique a consisté à mettre en évidence ce qui a motivé leur retour à Kinshasa ainsi qu'où ils envisagent leur avenir en fonction de leur situation familiale.

Avant de présenter nos analyses sur ce qui détermine le désir des migrants de retour à Kinshasa de rester en RDC ou de repartir vivre à l'étranger, nous résumons les raisons qui, selon eux, ont motivé leur décision de retourner.

Les raisons à l'origine de la décision du retour

Tous les migrants que nous avons rencontrés ont déclaré avoir décidé de retourner vivre à Kinshasa de leur gré. Ils avaient préparé leur retour, non seulement sur le plan professionnel et économique, mais en avaient aussi discuté avec leurs proches et s'étaient la plupart du temps assurés de pouvoir faire des va-et-vient entre Kinshasa et leur ancien pays de destination. Les raisons ayant motivé leur retour sont diverses. Les motifs avancés par les hommes sont a priori d'abord d'ordre professionnel et personnel, tandis que ceux dont nous ont fait part les femmes touchent davantage à leur souci de bien-être pour leur famille. Cependant, les décisions ont été aussi façonnées par la situation familiale des migrants au moment du retour.

Pour les hommes, il ressort clairement que le retour était motivé par leur aspiration à se réaliser d'un point de vue professionnel, à connaître une ascendance sur le plan économique et à être reconnu socialement. Le retour répondait à leur besoin de prendre en main leur projet de vie, de s'épanouir et de vivre en accord avec leurs valeurs. Pour la majorité d'entre eux, il était essentiel de vivre dans leur pays d'origine, auquel ils se sentent appartenir, et de contribuer concrètement à son développement. À côté de leurs aspirations personnelles, la dimension familiale occupait une place non négligeable dans leur décision de retour : la question de la mise en couple était présente dans l'esprit des célibataires, celle du mariage l'était pour ceux n'ayant pas encore officialisé leur union, et maintenir une vie de famille était une priorité pour ceux qui avaient migré seuls, en laissant femmes et enfants au pays.

Du côté des femmes, la décision de retour des célibataires ne diffère pas de celle des hommes ; elle répondait à un besoin de réalisation et d'épanouissement. En revanche, pour les femmes mariées à un homme congolais, le retour s'inscrivait avant tout dans le souhait de vivre avec leur époux qui avait des projets en RDC. Elles justifient le fait qu'elles ont suivi leur mari pour le bien-être de leur couple et de leur famille, comme le contexte social congolais le prescrit.

Les motifs avancés par les migrants qui ont pris la décision de retourner au pays varient donc selon leur sexe et leur situation familiale. Cependant, ils reflètent dans tous les cas le désir de réaliser une mobilité sociale, compte tenu du fait, comme beaucoup le mentionnent aussi, du déclassement vécu dans la société de destination. Pour reprendre l'expression de H. Bréant (2015), ces migrants qui retournent de leur gré souhaitent « transformer la mobilité spatiale en mobilité sociale ascendante ». Leur décision du retour est prise en fonction des ressources qu'ils ont accumulées et de la façon dont ils se projettent dans l'avenir (Flahaux, 2021). La question que nous nous posons en particulier dans cet article est celle de savoir et de comprendre où ces migrants envisagent leur avenir. Leur désir de mobilité sociale va-t-il de pair avec le souhait de rester durablement en RDC, ou certains ont-ils l'intention de repartir à l'étranger ?

Des préoccupations familiales à l'origine des projets de nouveaux départs

Il ressort de nos analyses que l'intention des migrants de retour de ne rester que temporairement en RDC ou de s'y établir dans la durée dépend fortement de leur situation familiale. Bien que tous les répondants soient retournés dans leur pays d'origine de leur propre gré, leur intention d'y rester ou non varie selon qu'ils sont célibataires, en union,

mariés, divorcés ou séparés, selon l'âge de leurs enfants, et selon le pays dans lequel résident les membres de leur famille.

Les migrants de retour déclarant que leur retour est temporaire et qu'ils repartiront à l'étranger partagent le fait d'avoir un conjoint ou une famille à l'étranger. Ils n'envisagent pas passer le reste de leur vie en RDC, car ils souhaitent vivre avec leur famille et voir grandir leurs enfants dans un environnement stable et propice à l'éducation de leurs enfants. C'est d'abord le cas d'hommes non mariés, mais qui sont en union avec une femme résidant à l'étranger, et qui sont retournés à Kinshasa dans le cadre d'une activité commerciale. Ils considèrent que leur retour et les va-et-vient qu'ils réalisent de temps en temps sont temporaires et ils souhaitent se stabiliser à l'étranger. **Nick** (35 ans), qui fait le commerce de voitures entre la Belgique et la RDC, est en couple avec une femme qui vit en Belgique. Il s'exprime en ces termes : « *Si je trouve un job qui paye très bien et cela à Bruxelles, c'est alors que je pourrai (...) m'installer définitivement en Belgique. (...) Ma résidence principale sera à Bruxelles parce que ma femme et mes enfants seront toujours dans ce pays (...) parce que là-bas, il y a tout et les enfants auront tout ce qu'il leur faut pour un bon encadrement et une bonne croissance* ». Un nouveau départ se prépare, et ce migrant de retour est dans l'attente d'une opportunité professionnelle en Belgique avant de repartir. Ses projets familiaux et le contexte incertain de Kinshasa font qu'il n'envisage en aucun cas de rester en RDC : « *Même si je trouvais un travail ici qui me rémunère très bien, je ne peux pas vouloir amener mes enfants pour qu'ils vivent au Congo, parce que c'est encore difficile [ici] et les choses ne marchent pas encore bien* ». La perception de l'instabilité du contexte congolais influence donc la façon dont il envisage sa vie et celle de sa famille, qu'il n'a pourtant pas encore réellement fondée.

D'autres migrants de retour rencontrés ont une famille à l'étranger, mais vivent seuls à Kinshasa. Le retour du père de famille est le résultat d'un compromis familial, basé sur les ambitions professionnelles qu'ils souhaitent poursuivre dans leur pays d'origine et sur le désir de préserver les enfants de tout risque qu'ils pourraient rencontrer en RDC. L'important pour la famille est surtout que leurs enfants évoluent dans les meilleures conditions possibles pour pouvoir réussir dans la vie, ce qui exclut leur retour en RDC, même si la vie familiale à distance n'est pas facile. **Arsène** (48 ans) convient que l'idéal aurait été que sa famille quitte aussi le Canada pour venir vivre avec lui à Kinshasa, mais que cette décision n'aurait pas été raisonnable : « *La situation politique ne nous donne pas encore des assurances pour faire venir la famille au Congo (...) Mes enfants sont nés au Canada et ce sont des Canadiens. Ils vont aussi grandir au Canada parce qu'ils sont en sécurité là-bas et ils ont toutes les facilités pour leur croissance et leur éducation* ». De même, à une question évoquant l'éventualité d'un retour en famille à Kinshasa, la réaction de **Clément** (45 ans) est vive : « *Là, je pense que ce serait une mauvaise décision pour ma famille et que je serais taxé d'égoïste parce que je veux sacrifier l'avenir de mes enfants* ». C'est le contexte instable en RDC qui pousse les pères de famille à vivre loin de leur famille, et à revoir leur épouse et leurs enfants lors de vacances, soit en se déplaçant eux-mêmes, soit lors de visites de ces derniers à Kinshasa. Cependant, le retour du père est conçu comme une période qui n'a pas vocation à durer, en particulier lorsque les enfants sont encore jeunes. D'une part, les migrants aspirent à vivre auprès des leurs et à participer à l'éducation de leurs enfants. D'autre part, si leur présence en RDC ne se justifie plus sur le plan professionnel, ils ne vont pas hésiter à rejoindre leurs familles à l'étranger. C'est le cas de **Gilbert** (50 ans), qui était retourné dans l'idée de devenir député national en RDC tandis que sa femme et ses cinq enfants sont restés au Canada. Il savait qu'il pourrait continuer à gérer ses affaires du

Canada à partir de Kinshasa pendant quelque temps dans l'optique, comme il le dit, « *d'assurer la survie de ma petite famille qui est restée au Canada* ». Cependant, il explique : « *J'ai fait plus de deux ans ici, mais si je ne trouve pas mon compte dans la mise en place du nouveau gouvernement, je pense que je dois rentrer [au Canada] pour aller m'occuper de mes affaires afin d'assurer la prise en charge de ma famille* ». Il en est de même pour **Clément**, dont la femme et les enfants sont restés en Belgique. Il est retourné à Kinshasa suite à la proposition d'un membre de sa famille devenu ministre de travailler à ses côtés en tant que conseiller, mais il confie : « *Si aujourd'hui le travail qui fait que je suis ici se terminait, automatiquement le lendemain je dois retourner pour chercher un autre travail en Belgique* ». Dès le départ, ces migrants avaient donc prévu que leur retour serait temporaire. Ils sont revenus en vue de poursuivre des ambitions professionnelles sur le court terme, mais, sur le long terme, le fait que leurs enfants grandissent dans un contexte stable et leur aspiration à vivre en famille est leur préoccupation majeure. Des recherches sur les migrants chinois et de Hong Kong de retour dont la famille était restée au Canada ont également souligné leur aspiration à vivre en famille, mais ont révélé que leur projet était de ne repartir au Canada qu'au moment de la retraite (Ho 2014) ; (Ley et Kobayashi 2005). Dans le cas congolais, le retour semble être de plus courte durée, probablement en raison de l'absence de l'assurance d'une pension en RDC et de l'importance pour les parents de vivre avec leurs enfants quand ils ont besoin d'eux.

Un retour considéré comme durable en l'absence de contraintes familiales à l'étranger

Parmi les migrants de retour rencontrés, certains envisagent par contre de rester durablement en RDC. Revenus de leur gré en ayant bien préparé leur retour, ils sont

satisfaits de leur situation et ne sont pas liés par des obligations familiales dans le pays de destination.

On retrouve d'abord le cas des hommes célibataires ou divorcés qui sont revenus pour se réaliser, qui mènent à bien leurs projets professionnels et qui sont satisfaits de contribuer au développement de leur pays. **Elias** (26 ans), un célibataire revenu d'Inde avec un diplôme d'architecte, dit : « *Je ne compte pas repartir dans un autre pays parce que je suis revenu pour trouver un travail, après quoi je veux me marier pour fonder une famille (...). Aujourd'hui, je pense que c'est ici que mes rêves vont se réaliser* ». La plupart de ces migrants de retour comparent leur situation avec celle qu'ils avaient dans leur pays de destination. Ils sont heureux de pouvoir mener les projets qui leur tiennent à cœur et qu'ils ne pouvaient pas mener à l'étranger. **Don** (32 ans), avocat célibataire, explique qu'il n'entend pas quitter le Congo à nouveau : « *Je vis très bien ici, mieux qu'à Bruxelles (...) Je gagne ma vie dignement* ».

Barthélemy (49 ans), un médecin qui est revenu en RDC après son divorce, raconte : « *Je me suis lancé dans les affaires avec mes deux centres de santé, et puis c'est la volonté de faire de la politique qui va me retenir au pays. Je trouve qu'au pays, plusieurs opportunités d'affaires s'offrent à moi, plus qu'en Europe* ». **Pierrot** (30 ans), un célibataire entrepreneur, s'exprime aussi en ces termes : « *Je me sens plus valorisé ici qu'à l'étranger, au fait. Je sais qu'ici, ce que je fais, ça contribue [au développement] et c'est très concret. Je perçois le changement. Quand j'aide quelqu'un par exemple à changer certaines habitudes, ce sont des choses que je perçois directement. Et bon, en Belgique ou ailleurs, je suis comme un numéro de série. Que je sois là ou pas, ce n'est pas si important* ». Grâce au bon déroulement de leur réinsertion professionnelle, ils jouissent d'une mobilité sociale attendue, qui est renforcée lorsqu'ils se

(re) mettent en couple avec un(e) Congolais(e), avec qui ils partagent la même conception de la famille.

Les migrants de retour qui sont d'abord rentrés pour rejoindre ou accompagner leur conjoint sont aussi satisfaits de la vie qu'ils mènent et ont l'intention de rester sur le long terme en RDC. **Hubert** (45 ans), revenu vivre auprès de sa famille en raison des difficultés de réunification familiales au Royaume-Uni, est comblé par son retour. Il parle avec enthousiasme du projet professionnel qu'il est en train de monter avec son épouse, et n'envisage pas de repartir : « *Je souhaite rester dans mon pays parce que je connais les réalités de vivre à l'étranger. Je suis avocat et bientôt j'aurais mon propre cabinet, donc je veux rester à Kinshasa pour assurer la prise en charge de ma famille. C'est mon travail qui me pousse à dire que je veux m'établir ici durablement* ». Son discours illustre le cas des hommes qui sont retournés vivre à Kinshasa auprès de leur famille qu'ils n'avaient pas pu réunifier à l'étranger, et qui insistent sur mobilité professionnelle ascendante. Les femmes qui ont suivi ou rejoint leur mari en RDC ne regrettent pas non plus leur retour, mais elles justifient leur satisfaction par le fait que cela leur permet de vivre aux côtés de leur mari, même si elles font l'expérience d'un déclassement sur le plan professionnel. Par exemple, **Ludivine** (40 ans), qui était cadre dans une entreprise en Europe et qui vit avec son mari à Kinshasa, n'envisage pas de repartir. Elle dit : « *Je souhaite rester dans mon pays parce que je suis une femme mariée et je dois aider mon mari dans son travail* ». Elle n'exerce pas d'activité rémunérée depuis son retour, mais sa mobilité sociale dépend surtout de son statut de femme mariée disponible pour son mari.

Ces migrants qui vivent avec leur famille à Kinshasa n'ont pas l'intention de repartir vivre ailleurs. Ce résultat est dans la lignée de ce qu'ont montré les enquêtes du Mexican

Migration Project sur la réalisation d'un nouveau départ pour les Mexicains de retour : lorsque la famille nucléaire se trouve dans le pays d'origine, leurs chances de repartir aux États-Unis sont faibles (Massey et Espinosa 1997). Les migrants de retour qui n'ont pas d'obligations familiales à l'étranger considèrent que leur retour est durable, mais cela n'exclut pas le fait qu'ils circulent ou qu'ils veulent repartir temporairement. C'est par ailleurs le fait de pouvoir circuler qui permet le retour dans une optique durable. Grâce, d'une part, à la nationalité du pays de destination ou un permis de résidence et, d'autre part, aux moyens financiers nécessaires, ils peuvent se déplacer sans difficulté dans le cadre de vacances, d'affaires, de formation, ou de visites à la famille. Ainsi, plusieurs migrants de retour rencontrés ont affirmé aller régulièrement en Europe pour voir leurs enfants adultes et indépendants qui y résident, tandis que d'autres envisagent de se déplacer pour aider leurs enfants en âge de commencer l'université à s'installer dans un environnement qu'ils ne connaîtront pas.

Discussion et conclusion

Cet article s'inscrit dans les recherches sur le devenir des migrants après leur retour. Il porte sur le cas des migrants congolais qui ont migré dans un pays situé en dehors du continent africain et qui sont revenus vivre à Kinshasa dans la dernière décennie. Il s'intéresse plus spécifiquement aux projets migratoires des migrants qui sont retournés de leur gré, alors que leur pays d'origine, la RDC, est marqué par une instabilité politique et économique et

que les retours y sont devenus rares. L'objectif est d'analyser leur intention de rester durablement à Kinshasa ou de repartir à l'étranger en fonction de leur situation familiale.

Si les motifs des retours divergent selon le sexe et la situation familiale des migrants, ils reflètent avant tout des projets de mobilité sociale à réaliser dans le pays d'origine. Les hommes aspirent à se réaliser professionnellement et à apporter leur pierre au développement de leur pays d'origine. Quelle que soit leur situation familiale, ils n'étaient pas pleinement épanouis à l'étranger en raison des difficultés qu'ils éprouvaient à y réaliser leurs projets ou d'un certain déclassement professionnel. Comme l'écrivent A. Grysole et Bonnet (2020), « une situation de déclassement, voire de vulnérabilité, dans le pays d'arrivée peut être accompagnée d'un réinvestissement des ressources et d'une augmentation au cours du temps de sa position dans la société de départ ». C'est dans ce sens que le retour des migrants congolais est pensé et organisé. Leur retour, qui n'est pas improvisé, leur permet effectivement de se repositionner socialement à Kinshasa, et ils en retirent une profonde satisfaction. Ce résultat rejoint ce qui a été montré au sujet des migrants comoriens de retour, qui obtiennent une situation sociale valorisante grâce à leur acquisition à l'étranger de ressources économiques et scolaires (Bréant, 2015). Les femmes célibataires s'investissent également beaucoup dans leur projet professionnel à Kinshasa et en sont satisfaites. Par contre, quand elles sont mariées à un homme congolais, la mobilité sociale des femmes ne passe pas par une ascension sur le plan professionnel, mais plutôt par leur statut d'épouse. L'important est qu'elles se consacrent au bien-être de leur famille et de leur mari qui, lui, se consacre à une activité professionnelle valorisante ; cela relève autant des attentes de la société d'origine que du rôle social qu'elles ont intégré. Cela correspond à ce que H. Bréant (2020) indique dans le cas des migrants comoriens : la mobilité sociale des migrants engendre aussi la mobilité sociale de leur famille (Bréant, 2020). La mobilité sociale

ne doit pas être considérée à l'échelle individuelle car, en favorisant la circulation des ressources matérielles acquises à l'étranger, elle diminue aussi la vulnérabilité économique de l'entourage familial (Lututala et Mangalu 2013).

Cette mobilité sociale vécue après le retour se traduit-elle par le souhait de s'établir définitivement à Kinshasa ? Pour les migrants qui n'ont pas de contrainte familiale à l'étranger, il apparaît que oui. Dans ce cas, ils n'envisagent pas de quitter à nouveau la RDC. C'est dans leur pays d'origine qu'ils souhaitent vivre et réaliser leurs projets, y compris familiaux. Les migrants célibataires ont le projet de s'y marier, les hommes qui ont connu un divorce ou une séparation tiennent à se remettre en couple avec une personne congolaise qui partage les mêmes valeurs familiales qu'eux, et ceux qui ont retrouvé leur famille à Kinshasa après des années d'absence sont heureux de vivre à nouveau en famille. Par contre, un nouveau départ est souvent envisagé par les migrants de retour qui ont une famille qui dépend d'eux à l'étranger. C'est le cas des hommes qui sont en union et qui ont le projet de se marier avec une femme résidant à l'étranger ainsi que celui des pères de famille qui sont retournés seuls, en laissant femme et enfants dans le pays de destination. Au cœur de la décision de retour de ces derniers se trouvait, d'une part, leur aspiration à une mobilité sociale ascendante sur le plan personnel et, d'autre part, leur souhait que leurs enfants grandissent dans un pays stable, où ils peuvent bénéficier d'une bonne éducation. En raison de l'instabilité caractérisant la RDC, il était exclu de compromettre l'avenir de leurs enfants en leur imposant un retour en famille. Le compromis a donc consisté à vivre temporairement loin de leur famille et à prévoir des visites ponctuelles dans le pays de destination pour entretenir les liens familiaux. Dans le contexte congolais, la famille nucléaire est particulièrement importante, et le nouveau départ pour rejoindre définitivement la famille après un certain temps dans le pays de destination fait partie de la stratégie.

Comme l'écrivent A. Grysole et D. Bonnet (2020), la scolarité et la formation représentent des investissements cruciaux qui traversent l'ensemble des positions sociales des migrant-e-s et de leurs familles. Le cas des migrants congolais qui retournent seuls en laissant leur famille à l'étranger illustre l'importance de l'investissement des migrants pour l'éducation des enfants dans un cadre stable, dans un pays où ils pourront faire des études, puis travailler, et avoir un avenir qui ne sera pas impacté par un contexte incertain. Cette stratégie orientée par la préoccupation de l'éducation des enfants est différente de celle adoptée par des migrants originaires de pays d'Afrique de l'Ouest, tels que le Ghana ou le Sénégal, comme d'autres recherches l'ont montré. Ces pays présentent des contextes plus stables, et il n'est pas rare que les parents migrants y renvoient temporairement leurs jeunes enfants (en sachant qu'ils pourront y retourner plus tard en tant que citoyens ou titulaires d'un permis de séjour de longue durée), non seulement pour pallier à des problèmes de garde dans les pays de destination où ils travaillent, mais aussi pour que les enfants grandissent dans les normes et traditions de leur pays d'origine et bénéficient, de cette façon, d'une bonne éducation (Coe, 2013 ; Grysole 2018).

Ces réflexions nous amènent à souligner l'importance de s'intéresser aux aspirations des migrants pour comprendre les stratégies qu'ils développent. Selon Boccagni (2017), les aspirations correspondent à ce à quoi, selon les individus, le futur pourrait et devrait ressembler, en tenant compte des circonstances du présent et de leur expérience passée. Le contexte a donc toute son importance. Les migrants définissent leurs projets et prennent des décisions en tenant compte des possibilités et des contraintes, mais aussi en fonction de ce à quoi ils aspirent pour eux-mêmes et leurs enfants. Pour mieux comprendre les stratégies des migrants, une prise en considération du contexte et une analyse de leur anticipation du futur sont indispensables.

Bibliographie

- Beauchemin, Cris, Jocelyn Nappa, Bruno Schoumaker, Pau Baizan, Amparo González-Ferrer, Kim Caarls, et Valentina Mazzucato. 2015. « Reunifying versus Living Apart Together across Borders: A Comparative Analysis of Sub-Saharan Migration to Europe »: *International Migration Review* 49 (1): 173- 99.
- Bergstrom, Ted. 1996. « Economics in a Family Way ». *Journal of Economic Literature* 34 (4): 1903- 34.
- Black, Richard, et Saskia Gent. 2006. « Sustainable Return in Post-Conflict Contexts ». *International Migration* 44 (3): 15- 38. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2435.2006.00370.x>.
- Boccagni, Paolo. 2017. « Aspirations and the subjective future of migration: comparing views and desires of the “time ahead” through the narratives of immigrant domestic workers ». *Comparative Migration Studies* 5 (1): 4.
- Bongo-Pasi, Moke Sangol Willy, et Munikengi Téléphore Tsakala. 2004. « Réinventer l’université ou le paradoxe du diplôme à l’université de Kinshasa ». In *Th. Tréfon : Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la Faillite de l’État, Tervuren, Musée royal de l’Afrique centrale et L’Harmattan, Cahiers africains*, 99- 118.
- Braeckman, Colette. 2001. « The death of Kabila: a new deal in the war in the RDC ». *Politique africaine* 82 (2): 151- 59.
- . 2009. *Les nouveaux prédateurs: Politique des puissances en Afrique centrale*. \$ {number}nd édition. Bruxelles Paris: Editions Aden - Bruxelles.
- Bréant, Hugo. 2015. « (Im)mobilité internationale : les inégalités au sein des catégories populaires face à la migration ». *Lien social et Politiques*, n° 74 (novembre): 37- 56. <https://doi.org/10.7202/1034063ar>.
- . 2020. « Les dynamiques générationnelles de la mobilité sociale en migration. Le cas des classes populaires aux Comores ». *Politique africaine* n°159 (3): 105. <https://doi.org/10.3917/polaf.159.0105>.

- Carling, Jørgen, et Marta Bivand Erdal. 2014. « Return Migration and Transnationalism: How Are the Two Connected? » *International Migration* 52 (6): 2- 12.
- Cassarino, Jean-Pierre. 2004. "Theorising return migration: the conceptual approach to return migrants revisited", *International Journal on Multicultural Societies*, 6(2): 253–279.
- Cassarino, Jean-Pierre. 2008. "The conditions of modern return migrants—editorial introduction", *International Journal on Multicultural Societies*, 10(2): 95–105.
- Cerese, Francesco P. 1974. « Expectations and Reality: A Case Study of Return Migration from the United States to Southern Italy »: *International Migration Review* 8 (2): 245- 62. <https://doi.org/10.1177/019791837400800210>.
- Chappart, P. 2008. « Expériences de retour forcé au Cameroun: récits de franchissement de frontières ». In *conference «Migrations: nouvelles pratiques, approches plurielles», Université Paris*, 7:8- 10.
- Coe, Cati. 2013. *The scattered family: Parenting, African migrants, and global inequality*. University of Chicago Press.
- Comhaire-Sylvain, S. 1968. *Femmes de Kinshasa hier et aujourd’hui*. Mouton, La Haye, 384p.
- De Saint Moulin, Léon. 1971. « Les anciens villages des environs de Kinshasa ». *Etudes d’Histoire africaine* 2: 83- 119.
- Diata, Hervé. 1989. « Ajustement structurel au Congo ». *Revue Tiers Monde* 30 (117): 187- 202.
- Djambewa, Djamba, et Nathalie Schiffino-Leclerc. 2021. « Évolution des institutions politiques de la République Démocratique du Congo (RDC) de 1990 à nos jours Description historique au prisme des «trois I» ». *Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain*.
- Flahaux, Marie-Laurence. 2013. *Retourner au Sénégal et en RD Congo. Choix et contraintes au cœur des trajectoires de vie des migrants*. Université catholique de Louvain,: Presses universitaires de Louvain, Belgique. 328p.

- . 2015. « Intention et réalisation de migration de retour au Sénégal et en République démocratique du Congo ». *Population* Vol. 70 (1): 103- 33.
- . 2017. « The role of migration policy changes in Europe for return migration to Senegal ». *International Migration Review* 51 (4): 868- 92.
- . 2021. Reintegrating after return: Conceptualisation and empirical evidence from the life course of Senegalese and Congolese migrants", *International Migration*, 59 (2), 148-166. DOI: 10.1111/imig.12705.
- Flahaux, Marie-Laurence, Cris Beauchemin, et Bruno Schoumaker. 2013. « Partir, revenir : un tableau des tendances migratoires congolaises et sénégalaises ». In *Beauchemin, C., Kabbanji, L., Sakho, P., Schoumaker, B., Migrations africaines : le co-développement en questions. Essai de démographie politique*, Paris, INED/Arman Colin, 91- 125.
- Golash-Boza, Tanya. 2014. « Forced transnationalism: Transnational coping strategies and gendered stigma among Jamaican deportees ». *Global Networks* 14 (1): 63- 79.
- González-Ferrer, Amparo, Pau Baizán, et Cris Beauchemin. 2012. « Child-Parent Separations among Senegalese Migrants to Europe: Migration Strategies or Cultural Arrangements? » *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 643 (1): 106- 33.
- Grysole, Amélie. 2018. « De bonnes fréquentations ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 225 (5): 28- 41.
- Grysole, Amélie, et Doris Bonnet. 2020. « Introduction au thème. Observer les mobilités sociales : l'investissement migratoire des familles ». *Politique africaine* n°159 (3): 7. <https://doi.org/10.3917/polaf.159.0007>.
- Haas, Hein de, et Tineke Fokkema. 2010a. « Intra-Household Conflicts in Migration Decisionmaking: Return and Pendulum Migration in Morocco ». *Population and Development Review* 36 (3): 541- 61.
- . 2010b. « Intra-Household Conflicts in Migration Decisionmaking: Return and Pendulum Migration in Morocco ». *Population and Development Review* 36 (3): 541- 61.

- Ho, Elaine Lynn-Ee. 2014. « The Emotional Economy of Migration Driving Mainland Chinese Transnational Sojourning across Migration Regimes »: *Environment and Planning A*, janvier. <https://doi.org/10.1068/a130238p>.
- Hoebeke, Hans. 2021. « Rumble in the DR CONGO: President Tshisekedi is taking control. Egmont Paper 112 11 March 2021. » Policy Paper. mars 2021.
- Jeffery, Laura, et Jude Murison. 2011. « The temporal, social, spatial, and legal dimensions of return and onward migration ». *Population, Space and Place* 17 (2): 131- 39.
- Kaghoma, Kamala Christian, Baluku Miki, Metaloro Dhera, et Mumbere Lubula. 2021. « Qualité de l'emploi en République Démocratique du Congo (RDC) ». *Traitement du Signal*, mai, 111- 31.
- Kalala, Kabuya, et Tshiunza Mbiye. 2005. « La politique économique revisitée en RDC: pesanteurs d'hier et perspectives ». *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2006*: 307- 26.
- King, Russell. 2000. « Generalizations from the History of Return Migration. In B. Ghosh : Journey of Hope or Despair? » *Geneva*, n° 7- 55.
- Kleist, Nauja. 2020. « Trajectories of Involuntary Return Migration to Ghana: Forced Relocation Processes and Post-Return Life ». *Geoforum* 116 (novembre): 272- 81. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2017.12.005>.
- Koser, K, et K Kuschminder. 2015. « Comparative Research on Assisted Voluntary Return and Reintegration. Geneva: International Organization for Migration. » 2015.
- Kuma, Jonas Kibala. 2020. « Pauvreté et chômage en République Démocratique du Congo: état des lieux, analyses et perspectives », 25.
- Lévi-Strauss, Claude. 1958. *Anthropologie structurale*. Paris: Plon.
- Ley, D., et A. Kobayashi. 2005. « Back to Hong Kong: Return Migration or Transnational Sojourn? » *Global Networks*, n° 5: 111- 27.
- Lietaert, Ine, et Katie Kuschminder. 2021. « Contextualizing and Conceptualizing Reintegration Processes in the Context of Return ». *International Migration* 59 (2): 140- 47. <https://doi.org/10.1111/imig.12830>.

- Lututala, Mumpasi. 1987. « Dynamique des migrations au Zaïre : le réseau de Kinshasa ». Thesis, Université de Montréal, Montréal, QC, CA.
- Lututala, Mumpasi, et Mobhe Agbada José Mangalu. 2013. « Migration et amélioration des conditions de vie des femmes en R.D. Congo ». In *Maréma Touré (éditrice), Genre et migrations en Afrique, Dakar : CODESRIA*.
- Mangalu, Mobhe Agbada José. 2011. Migrations internationales, transfert des migrants et conditions de vie des ménages d'origine. Cas de la ville de Kinshasa. Thèse soutenue à l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Mantuba, Ngoma, et Pamphile Mabilia Mabilia. 2009. « Systèmes capitaliste et guerres post-coloniales en RDC. in Isidore Ndaywel è Nziem et al., Images, mémoires et savoirs ». *Hommes et sociétés*, 177 à 192.
- Markowitz, F, et A Stefansson. 2004. *Homecomings: unsettling paths of return. Oxford: Lexington Books*.
- Massey, Douglas S., Joaquin Arango, Graeme Hugo, Ali Kouaouci, Adela Pellegrino, et J. Edward Taylor. 1993. « Theories of International Migration: A Review and Appraisal ». *Population and Development Review* 19 (3): 431- 66.
- Massey, Douglas S., et Kristin E. Espinosa. 1997. « What's Driving Mexico-U.S. Migration? A Theoretical, Empirical, and Policy Analysis ». *American Journal of Sociology* 102 (4): 939- 99.
- Ministère du Plan. 2014. « Enquête Démographique et de Santé, République Démocratique du Congo (EDS-RDC) ». Calverton, Maryland, USA: Ministère du Plan et Macro International.
- Moreau, Jean-Louis. 2010. « De la décolonisation à la zaïrianisation. Le sort des capitaux belges au Congo ». *Les cahiers Irice* 6 (2): 61- 77. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2010-2-page-61.htm>.
- Nappa, Usatu Jocelyn. 2017. « La formation et le devenir des couples congolais dans le contexte de la migration internationale ». Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 210p.

- Ngondo, a Pitshandenge. 1996. « Nucléarisation Du Ménage Biologique et Renforcement Du Ménage Social à Kinshasa: Les Retombées d'une Transition Démographique de Crise ». *Zaire-Afrique: Économie, Culture, Vie Sociale* 36 (308): 419- 44.
<https://www.africabib.org/rec.php?RID=157260569>.
- Nziem, Isidore Ndaywel è. 1998. « Du Congo des rébellions au Zaïre des pillages (From the Rebel Congo to Plundered Zaire) ». *Cahiers d'Études Africaines* 38 (150/152): 417- 39.
- Nziem, Isidore Ndaywel è, Théophile Obenga, et Pierre Salmon. 1998. *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique. Published in 1998 in Paris by Duculot*. Paris : Duculot, 1998.
- Peemans, Jean-Philippe. 1998. *Le Congo-Zaire au gré du XXe Siècle. Etat, économie, société 1880-1990*. ebook, epub.
- Rubbers, Benjamin. 2006. « L'effondrement de la Générale des Carrières et des Mines ». *Cahiers d'études africaines* 46 (181): 115- 33. <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.15148>.
- Schoonvaere, Quentin. 2010. « Etude de la migration congolaise et de son impact sur la présence congolaise en Belgique: Analyse des principales données démographiques ». *Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme: Brussels*, 87p.
- Schoumaker, Bruno, et Quentin Schoonvaere. 2012. « L'Immigration subsaharienne en Belgique: Etat de lieux et tendances récentes ». *Démographie et sociétés*. 3, 24 pages.
<http://hdl.handle.net/2078.1/127817>.
- Schutter, Sam De. 2011. « De "Anciens de Belgique" in de Democratische Republiek Congo. Een historisch onderzoek naar de impact van Belgische studies in de Congolese samenleving ». *(Master dissertation). Universiteit Gent, Gent*. 138p.
- Shapiro, David, et B. Oleko Tambashe. 2003. *Kinshasa in Transition: Women's Education, Employment, and Fertility*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
<https://press.uchicago.edu/ucp/books/book/chicago/K/bo3645545.html>.

- Sinatti, Giulia. 2011. « 'Mobile Transmigrants' or 'Unsettled Returnees'? Myth of Return and Permanent Resettlement among Senegalese Migrants ». *Population, Space and Place* 17 (2): 153- 66.
- Van Meeteren, Masja, Godfried Engbersen, Erik Snel, et Marije Faber. 2014. « Understanding Different Post-Return Experiences ». *Comparative Migration Studies* 2 (3): 335- 60. <https://doi.org/10.5117/CMS2014.3.MEET>.
- Vause, Sophie, Sorana Toma, et Camille Richou. 2015. « Peut-on parler de féminisation des flux migratoires du Sénégal et de la République démocratique du Congo ? » *Population* Vol. 70 (1): 41- 67.
- Villers, Gauthier de. 2013. « La "communauté internationale" dans l'impasse? Perspectives critiques ». *S. Marysse & J. Omasombo (éd.), Conjonctures congolaises*, 287- 306.